



Guide *de la* Rentrée

des tout-petits aux lycéens

20/
21

ETAMPES



SOMMAIRE

LE GUICHET UNIQUE

- Une adresse pour les activités et les loisirs extra-scolaires 3

LES DÉMARCHES OBLIGATOIRE

- Calcul du quotient familial..... 4
- Restaurant scolaire 4
- Le Portail famille5
- École maternelle et élémentaire5-6
- Inscription aux transports 6
- Vaccins 7

DATES DES VACANCES SCOLAIRES

- Les vacances scolaires 2020-2021 - Zone C 8

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE

- Les écoles maternelles 9
- Les écoles élémentaires 9
- Les collèges..... 10
- Les lycées 10
- Les établissements privés spécialisés 10
- Les associations de parents d'élèves..... 10

AVANT ET APRES L'ÉCOLE

- L'accueil périscolaire 11
- L'école multisports 11-12
- Sports - Loisirs - Quartiers 12
- Les études dirigées 12
- Les classes d'environnement 12

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET DES FAMILLES !

- Le programme de Réussite éducative 13
- Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)..... 14-15
- Le Réseau d'Éducation Prioritaire 15
- Le Service Minimum d'Accueil (SMA)..... 15
- Le BIJ (Bureau Information Jeunesse) 16-18
- Les antennes du BIJ 19
- L'Espace Public Numérique d'Étampes (EPN)..... 20-21
- Le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) 21
- Le PAEJ Point Accueil Écoute Jeunes..... 22
- Le Centre de Protection Maternelle Infantile .22
- Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale du Conseil départemental de l'Essonne 22
- L'Atelier Groupe Famille 23
- Le jardin partagé..... 23
- L'Atelier sociolinguistiques..... 23

■ LES AIDES BIENVENUES

- L' Allocation Étampoise de Rentrée..... 24
- La cantine à 0,15 €..... 25
- Les aides de la Caisse des Écoles..... 25
- Le dispositif « Coup de pouce » 26
- Le Pass'Rentrée..... 26
- Les aides supplémentaires 26
- Les permanences de la Caf 26-27
- Les aides attachées au collège et au lycée..... 27
- Obtenir une bourse 27
- Fonds sociaux 27
- Les Bons plans..... 27
- Le ticket loisirs Région..... 28
- Le tremplin Citoyen du Département 28
- Le Dispositif Culture du Cœur..... 28

■ JEUNES CITOYENS

- Le Conseil Municipal Jeunes..... 29

■ S'AMUSER SE DÉTENDRE

- Les Accueils de loisirs pour les mercredis et les vacances..... 30
- Les Accueils de loisirs des Maisons de Quartier 30-31
- Les Maisons de Quartier..... 31
- Pôle de proximité et de services 32
- Le Pôle de développement culturel des quartiers..... 32
- Le studio de répétition 33
- Le service Animation du patrimoine..... 33
- Le Musée intercommunal d'Étampes 33
- Les Archives municipales 34
- L'Atelier d'Arts plastiques..... 34
- Le Théâtre intercommunal 35
- CinÉtampes 35
- Le Conservatoire de musique 36
- La Bibliothèque Diane-de-Poitiers 36
- La Bibliothèque Ulysse 37
- Lire et faire lire..... 37

■ LES RÈGLES DE VIE EN COMMUNAUTÉ

- La pause déjeuner 38
- Protection des mineurs de moins de 13 ans 38

UN GUICHET UNIQUE

UNE ADRESSE POUR LES ACTIVITÉS ET LES LOISIRS EXTRA-SCOLAIRES

Depuis le 1^{er} avril 2019, la Communauté d'Agglomération de l'Étamais Sud-Essonne (CAESE) a mis en place un guichet unique qui rassemble tous les services de l'Agglomération destinés aux familles, à l'Enfance et à la Petite enfance, afin de les accompagner et les informer au mieux dans leurs démarches administratives concernant :

- Les structures d'accueil de la Petite enfance.
- Les différents modes de garde (individuels ou collectifs).
- Les actions de soutien à la parentalité (café des parents, TourneSol).
- Les études dirigées.
- Le périscolaire.
- Les accueils de loisirs.
- Les piscines intercommunales (cours de natation, aquagym).
- Le Conservatoire intercommunal (uniquement pour la facturation).

Un seul lieu, un seul numéro :

13, rue Saint-Antoine - 91150 Étampes

Tél. : 01 64 59 27 27

Horaires d'ouverture

Les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 12 h
puis de 13 h 30 à 17 h.

Le mardi de 8 h 30 à 12 h puis de 13 h 30 à 19 h
(17 h pendant les vacances scolaires).

Le jeudi de 8 h 30 à 12 h.



LES DÉMARCHES OBLIGATOIRES

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL



Important

Votre quotient ainsi que les tarifs appliqués sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Le calcul du quotient :

Pour 2021, il sera obligatoire de le refaire calculer. Pour cela, dès réception de votre avis d'imposition 2020 (sur les revenus de 2019), et au plus tard le 11 décembre 2020, vous devrez le faire parvenir au service facturation, accompagné de l'attestation de paiement de prestations familiales (CAF, MSA...).

Pour toute autre modification de votre situation, il suffit de faire parvenir les justificatifs en se connectant sur le portail famille :

<https://www.espace-citoyens.net/portailfamilledeletampois/espace-citoyen/>

En cas de changement d'adresse, de téléphone, signalez-le sur le Portail famille ou au 01 69 92 13 13 ou par mail :

portail.famille@mairie-etampes.fr

Pour toutes informations complémentaires :

Service facturation 01 69 92 13 13.

RESTAURANT SCOLAIRE



Important

L'accès au restaurant scolaire nécessite une inscription préalable que ce soit à la journée, à la semaine, au mois ou pour l'année scolaire.

Les réservations des repas des enfants doivent donc impérativement être effectuées avant le 21 août 2020.



A noter

Toute réservation ou annulation doit être effectuée 48 h à l'avance. Indispensable, cette démarche permet en premier lieu de veiller à la sécurité de l'enfant dont la présence au sein de l'établissement scolaire sur le temps du midi sera, par cette réservation, assurée.

Elle optimise également la gestion de la Cuisine municipale en certifiant à l'avance le nombre de repas à produire.

LES DÉMARCHES OBLIGATOIRES

LE PORTAIL FAMILLE

Pratique au quotidien, le Portail famille avec son espace sécurisé et personnalisé permet aux parents de :

- Faire des demandes de place pour les tout-petits au sein des structures Petite enfance.
- D'inscrire, de modifier ou d'annuler les jours de présence des enfants scolarisés en maternelle et élémentaires aux activités de la Ville et de la CAESE, restaurant scolaire d'Étampes...
- Gérer les coordonnées personnelles et les factures.
- Effectuer les paiements en ligne.

Pour les familles n'ayant pas d'accès Internet, il est possible de consulter le Portail famille au sein des Espaces Publics Numériques Étampois :

➔ QUARTIER DE GUINETTE – ESPACE ZARAFÀ

Avenue des Meuniers – Tél. : 01 60 80 00 44

➔ QUARTIER SAINT-MICHEL – ESPACE CAMILLE CLAUDEL

119 bis, bd Saint-Michel – Tél. : 01 69 95 50 00

➔ QUARTIER CENTRE-VILLE – BIJ

12, rue Magne - Tél. : 01 69 16 17 60

Pour effectuer vos démarches, vous pouvez également vous rendre au service facturation.

Pour vous connecter au Portail famille :

www.mairie-etampes.fr ou www.caese.fr

PENSEZ AUX INSCRIPTIONS

La scolarité en école élémentaire est obligatoire à partir de 6 ans. Les écoles maternelles quant à elles accueillent les enfants dès 3 ans.

➔ À l'école maternelle :

Pour une rentrée en septembre, les inscriptions sont recueillies dès le mois de novembre de l'année précédente.

➔ À l'école élémentaire :

Les enfants entrant au Cours Préparatoire en septembre sont inscrits dès le mois de mars.

Documents nécessaires à l'inscription :

- Livret de famille ou acte de naissance.
- Extrait du jugement de divorce ou de séparation si nécessaire.
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, taxe d'habitation, acte notarié ou dernier avis d'imposition).
- Coordonnées téléphoniques personnelles et professionnelles des parents.
- Carnet de vaccinations de votre enfant.
- Numéro d'assurance responsabilité civile.
- Numéro d'allocations familiales.

Si vous êtes hébergés, il est impératif de fournir les documents suivants : une attestation d'hébergement et un justificatif de domicile (quittance de loyer ou impôts locaux) de la personne qui héberge, ainsi que la photocopie de sa pièce d'identité.

À savoir

DÉDOUBLEMENT DES CP ET CE1

Depuis la rentrée de septembre 2018, les élèves scolarisés en CP dans les établissements en zone de Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP) bénéficient d'un taux d'encadrement inédit : un professeur pour environ 12 élèves. À compter de la rentrée de septembre 2020 cette mesure est reconduite et inclut les élèves scolarisés en CE1.

AU RESTAURANT SCOLAIRE

Les repas sont élaborés par la Cuisine centrale. Les menus sont validés par une diététicienne et sont consultables sur le site Internet de la Ville d'Étampes.

www.mairie-etampes.fr > outils pratiques.

À savoir

Chaque mois dans les écoles maternelles et élémentaires, un repas bio est servi. À chaque session, un établissement scolaire différent accueille une animation pour expliquer cette démarche.

AU TRANSPORTS

Les élèves de maternelle et élémentaire, devant emprunter les transports scolaires doivent être titulaires d'un titre de transport « la carte Scol'R ».

Toutes les informations concernant la carte Scol'R pour l'année scolaire 2020/2021 ainsi que les inscriptions en ligne sont consultables sur le site internet d'Île-de-France Mobilités :

www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/circuits-speciaux-scolaires/

Il est également possible de se déplacer au Point Info Transports pour obtenir un imprimé de demande de carte scolaire « circuit spécial scolaire ». Une fois rempli, ce document devra être déposé au Point info Transport accompagné du règlement.

Le paiement de la carte Scol'R pourra être effectué auprès du Point Info Transports en espèces, chèque ou carte bancaire.

Pour l'année 2020/2021 la participation des familles **s'élève à 24 € par enfant**. Ce montant est fixé par Île-de-France Mobilités et le Conseil départemental.

La Ville prend en charge 50% du montant restant aux familles.

Une aide supplémentaire pouvant atteindre 100% peut être accordée par le CCAS (sous conditions).

LES DÉMARCHES OBLIGATOIRES

À savoir

Carte « IMAGINE'R » pour les collégiens, lycéens et les étudiants les inscriptions se font sur navigo.fr

Où faire ses démarches ?

POINT INFO TRANSPORTS

Avenue du Marché-Franc
01 69 92 13 17.

Jours et heures d'ouverture :

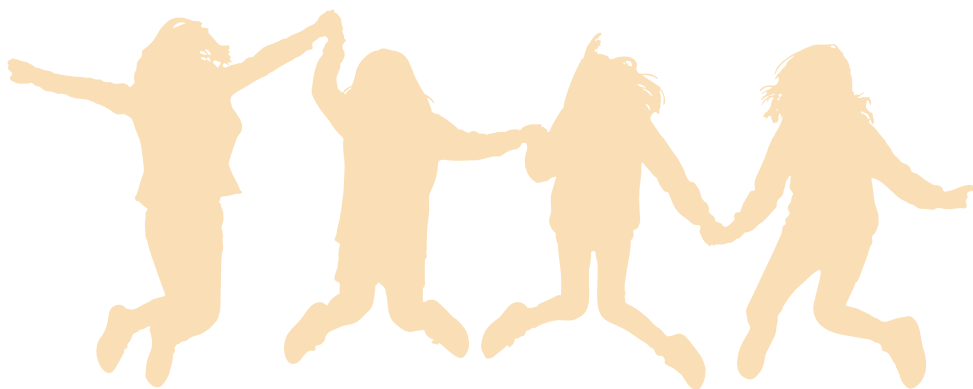
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Jeudi : de 8 h 30 à 12 h.

C'est obligatoire

Les vaccins obligatoires : DT-Polio (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite). D'autres sont vivement recommandés (ROR - Rougeole - Oreillons - Rubéole) et Coqueluche.

- > Les dates de rappel sont également importantes.
- > L'assurance scolaire est vivement conseillée pour couvrir les dommages occasionnés ou subis par votre enfant lors d'activités proposées par son établissement scolaire (visite, voyage, activités périscolaires).



2020/2021 - ZONE C

20/21

Toussaint 2020

📅 Du samedi 17 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2020

Noël 2020

📅 Du samedi 19 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021

Hiver 2021

📅 Du samedi 13 février au dimanche 28 février 2021

Printemps 2021 (Pâques)

📅 Du samedi 17 avril au dimanche 2 mai 2021

Été 2021 (grandes vacances)

📅 Mardi 6 juillet 2021

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE

LES ÉCOLES MATERNELLES

- **École Elsa-Triolet**
91, boulevard Saint-Michel.
Tél. : 01 64 94 33 80.
- **École Jacques-Prévert**
Avenue des Meuniers.
Tél. : 01 64 94 23 81.
- **École Marie-Curie**
2, impasse du Prateau.
Tél. : 01 64 94 03 78.
- **École Éric-Tabarly**
5, avenue de l'Atlantique.
Tél. : 01 69 16 14 62.
- **École Jean-de-La-Fontaine**
Rue Jean-Étienne-Guettard.
Tél. : 01 64 94 30 85.
- **École Pauline-Kergomard**
18, rue de Valory.
Tél. : 01 64 94 04 66.
- **École Hélène-Boucher**
30 bis, rue Saint-Martin.
Tél. : 01 64 94 08 33.
- **École Le Port**
Place du Port.
Tél. : 01 64 94 08 84.
- **École Simone-de-Beauvoir**
Rue du Pont-Saint-Jean.
Tél. : 01 64 94 18 80.
- **École Louise-Michel**
Rue Salvador-Allende.
Tél. : 01 64 94 65 07.
- **École Le Petit Prince**
19, mail Antoine-de-Saint-Exupéry.
Tél. : 01 64 55 80 93.

LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

- **École André-Buvat**
20 bis, rue Saint-Martin.
Tél. : 01 64 94 06 56.
- **École Jacques-Prévert**
Avenue des Meuniers.
Tél. : 01 64 94 39 61.
- **École Les Prés**
15, promenade des Prés.
Tél. : 01 64 94 14 39.
- **École Éric-Tabarly**
5, avenue de l'Atlantique.
Tél. : 01 69 16 14 51.
- **École Jean-de-La-Fontaine**
Rue Jean-Étienne-Guettard.
Tél. : 01 64 94 10 10.
- **École Louis-Moreau**
126, rue Saint-Jacques.
Tél. : 01 64 94 08 82.
- **École Hélène-Boucher**
6, rue de la Porte brûlée.
Tél. : 01 64 94 06 95.
- **École Le Port**
Place du Port.
Tél. : 01 64 94 04 22.
- **École Le Petit Prince**
19, mail Antoine-de-Saint-Exupéry.
Tél. : 01 64 55 80 90.



LES COLLÈGES

- **Collège Guettard**
20, rue Saint-Antoine.
Tél. : 01 64 94 40 18.
- **Collège de Guinette**
Avenue des Meuniers.
Tél. : 01 64 94 22 84.
- **Collège Marie-Curie**
54, boulevard Berchère.
Tél. : 01 64 94 87 55.

LES LYCÉES

- **Lycée Geoffroy- Saint-Hilaire**
4, avenue Geoffroy- Saint-
Hilaire.
Tél. : 01 69 92 17 70.
- **Lycée Professionnel
Nelson-Mandela**
8, rue Julien-Pranville.
Tél. : 01 69 92 15 15.
- **Institution Jeanne-d'Arc**
(de la maternelle au lycée)
11, boulevard Henri-IV.
Tél. : 01 69 16 14 40.
- **Maison Familiale Horticole
de L'Essonne Verte**
Domaine de Vauroux – Rue du
Professeur Tubiana BP162.
Tél. : 01 64 94 75 75.
- **École À l'Ère Libre**
De l'élémentaire au lycée
19 rue de l'Alun.
Tel. : 07 81 78 75 03.

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

- **AEEP**
155, rue de la République.
Président : M. Moïse MOUDIO
Tél. : 06 24 39 83 54.
jlattuf@hotmail.com
- **ALPERE**
(Association Laïque de
Parents d'Élèves de la Région
d'Étampes).
Mme Nadine AUBRY
association.alpere@gmail.com
- **APEL**
(Association des Parents
d'Élèves de l'Enseignement
Libre)
jda.apel.etampes@orange.fr
- **FCPE Conseil local
du Centre-Ville**
Mme Ingrid GUINARD
Tél. : 06 77 37 33 03.
- **Conseil local
du collège Guettard**
Mme Maïa MORPAIN
Tél. : 07 86 40 31 79.
maiamorpain@gmail.com
- **Conseil local
du collège de Guinette**
M. Blondel MOUDIO PRISO
blondelmoudiopriso@yahoo.fr
- **Conseil local du collège
Marie-Curie**
Mme Gwenaëlle CHARTIER
fcpe91collegemariecurie@
gmail.com
- **Conseil local lycée
Geoffroy-Saint-Hilaire**
Mme Isabelle LINTANF
Tél. : 01 60 80 97 07.
lycee.etampes.fcpe@gmail.
com
- **Conseil local
du Plateau de Guinette**
M. Philippe FOURCAULT
Tél. : 01 64 94 39 28.
philippe-fourcault@orange.fr
- **Conseil local FCPE
Saint-Martin**
Mme Sophie D'HAESE
Tél. : 06 24 99 41 21.
- **Union locale FCPE**
Mme Marion VANCON
Tél. : 06 12 54 29 63.
Mme Laetitia DARRIBERE
Tél. : 06 08 16 51 16.

AVANT ET APRES L'ÉCOLE

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Contact

→ Service Enfance de la CAESE

13, rue Saint-Antoine - 01 64 59 27 27

L'accueil périscolaire permet aux parents de concilier vie professionnelle et vie personnelle. Il est ouvert à tous les enfants.

Adapté aux contraintes horaires des parents, ce service propose la prise en charge des enfants par des animateurs diplômés de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne qui proposent chaque jour des activités ludiques et des moments de détente.

Les différents lieux d'accueils sont les suivants ; ils sont ouverts dès 7 h, et après les heures de classe jusqu'à 19 h :

Éric-Tabarly, Hélène-Boucher, Jean-de-la-Fontaine, Le Petit Prince, Le Port, Louis-Moreau, Louise-Michel, Pauline-Kergomard.

! C'est obligatoire

Un formulaire sanitaire est à remplir et un certificat médical est à fournir.

L'ÉCOLE MULTISPORTS

Contact

→ Service des sports

Espace des associations Waldeck-Rousseau - Allée du Dr Bourgeois

01 69 94 01 96

educ.sportifs@mairie-etampes.fr

L'École Multi Sports encadrée par des éducateurs sportifs diplômés permet aux enfants de développer leurs capacités physiques et psychomotrices par la découverte de disciplines sportives telles que :

football, basket-ball, handball, jeux de raquettes, athlétisme, acrosport, rugby...

Elle regroupe 3 activités en fonction de l'âge des enfants :

- > **Le BB Gym pour les enfants de 15 mois à 3 ans :** Espace sportif municipal Louis-Blériot, le vendredi matin de 9 h à 10 h et de 10 h à 11 h .
- > **L'Éveil Multi Sports pour les 3/5 ans :** Centre sportif Michel Poirier, le mercredi matin de 9 h à 9 h 45.
- > **L'École Multi Sports pour les 6/12 ans :** Centre sportif Michel Poirier, le mercredi matin de 10 h à 12 h.



Nouveau

SPORTS-LOISIRS-QUARTIERS

L'activité Sports-Loisirs-Quartiers encadrée par des éducateurs sportifs diplômés a pour objectifs la pratique et la découverte de disciplines sportives, l'utilisation du sport comme moyen d'insertion, de socialisation et de développement personnel pour les jeunes.

Les activités se déroulent au Centre sportif Michel-Poirier :

- **Le mercredi après-midi** : de 15 h à 17 h, pour les jeunes de 8 à 14 ans.
- **Pendant les vacances scolaires** : de 14 h 30 à 16 h, pour les jeunes de 8 à 14 ans, et de 16 h à 17 h 30 pour les + de 15 ans.

LES ÉTUDES DIRIGÉES

Les élèves peuvent faire leurs devoirs et réviser les cours de la journée avec l'aide d'un enseignant ou d'un animateur diplômé, au sein même des écoles élémentaires après les heures de classe. Ce service est proposé par la Communauté d'Agglomération de l'Étamais Sud-Essonne (CAESE).

LES CLASSES D'ENVIRONNEMENT

Contact

Service scolaire

Avenue du Marché-Franc

Tél. : 01 69 92 13 13

Ces classes sont organisées par la Ville (vis-à-vis des différents projets proposés par les équipes enseignantes) et sont destinées aux élèves de CM2.

Ainsi, en 2019, 147 élèves ont bénéficié des classes d'environnement.

À savoir

La participation financière est fixée selon votre quotient familial.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET DES FAMILLES !

Le saviez-vous ?

Toutes les écoles élémentaires de la Ville sont dotées d'un équipement haute performance comprenant des tablettes, des PC portables, des vidéoprojecteurs, des bornes wifi mobiles...

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Contact

Service « Réussite éducative »
Centre social Jean-Carmet
1, avenue des Noyers-Patins - 01 60 80 05 29



Accompagner dès la maternelle les enfants, les ados et leurs familles.

Qu'est-ce que c'est ?

Un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins, en dehors des heures de classe est gratuit pour les familles.

Pourquoi ?

- Pour une meilleure réussite dans son parcours de vie.
- Pour l'épanouissement personnel de l'enfant.
- Pour soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

Comment cela fonctionne-t-il ?

- Rencontre avec les parents et les partenaires.
- Proposition d'un parcours d'accompagnement par une équipe composée d'éducateurs spécialisés, de moniteurs, de psychologue et d'une cheffe de service.
- Accompagnement par les référents tout au long du parcours.
- Rencontre régulière avec la famille de l'enfant.

Les principaux partenaires :

L'Éducation nationale, la Maison Départementale des Solidarités, les centres sociaux, le CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique)...

LE CLAS (CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNE- MENT À LA SOLIDARITÉ)



Contact

→ Centre social Jean-Carmet

1, avenue des Noyers-Patins
Tél. : 01 60 80 05 59

→ Centre social Camille-Claudé

119 bis, boulevard Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 00

→ Centre social Croix-de-Vernailles

16, 17, 19, rue Jean-Étienne-Guettard
Tél. : 01 69 95 13 60

→ Pôle de proximité du Moulin à Peaux

5 ter, boulevard Pasteur
Tél. : 01 82 92 00 06

Le Centre social Jean-Carmet

→ Accompagnement à la scolarité

Élémentaires : les lundis, mardis, jeudis de 17 h à 18 h 30.

Collèges et lycées : les lundis, mardis, jeudis de 17 h 30 à 19 h.

→ Atelier culturel

Élémentaires : le vendredi de 17 h à 18 h 30.

Collégiens lycéens : le vendredi de 17 h 30 à 19 h.

Le Centre social Camille-Claudé

→ Accompagnement à la scolarité

Élémentaires : les lundis, mardis et jeudis, de 16 h 45 à 18 h.

Collèges et Lycées : les lundis, mardis et jeudis, de 17 h 45 à 19 h.

→ Atelier culturel

Pour les élémentaires : le vendredi de 16 h 45 à 18 h.

Pour les collégiens et lycéens : le vendredi de 17 h 45 à 19 h.

L'ACCOMPAGNEMENT

DES JEUNES ET DES FAMILLES !

Le Centre social Croix-de-Vernailles

→ Accompagnement à la scolarité

Élémentaires : les lundis, mardis et jeudis, de 16 h 30 à 17 h 30.

Collèges et lycées : les lundis, mardis et jeudis de 17 h 30 à 19 h 30 (deux fois une heure).

→ Atelier culturel

Le vendredi.

Élémentaires : de 16 h 30 à 17 h 30.

Collèges et Lycées : de 17 h 30 à 19 h 30 (deux fois une heure).

Le Pôle de proximité du Moulin à Peaux

→ Accompagnement à la scolarité

Uniquement pour les élémentaires : les lundis, mardis et jeudis de 17 h à 18 h 30.

→ Atelier culturel

Uniquement pour les élémentaires : le vendredi de 17 h à 18 h 30.



A noter

Les ateliers culturels sont élaborés par l'équipe encadrante et les différents services de la Ville tels que le BIJ ou le Musée et portent sur différentes thématiques.



À savoir

Le service de cette prestation est de 2 € par trimestre soit 6 € à l'année.

LE RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE :

Les écoles maternelles Elsa-Triolet, Simone-de-Beauvoir, les 4 groupes scolaires : Le Petit Prince, Jean-de-La-Fontaine, Jacques-Prévert et Éric-Tabarly, ainsi que le collège de Guinette forment le Réseau d'Éducation Prioritaire.

Par le biais d'effectifs réduits, ce dispositif permet de renforcer l'accompagnement et le soutien scolaire et de favoriser ainsi la réussite des enfants.

LE SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL (SMA) :

Le SMA est encadré par des animateurs diplômés de la Communauté d'Agglomération de L'Étampois Sud-Essonne qui proposent aux enfants une multitude d'activités.

Mis en place avant que la loi de 2008 ne le rende obligatoire, ce service, qui respecte le droit de grève, s'applique dans les écoles maternelles et élémentaires les jours de grève dans l'Éducation nationale.

LE BUREAU INFORMATION JEUNESSE (BIJ) :

Contact

BIJ – Espace Centre Ville

12, rue Magne - 01 69 16 17 60

bjj@mairie-etampes.fr

Toutes les actions et activités du BIJ sur

Facebook : BIJ ETAMPES

Twitter : karineBijPdn91

Discord : BIJ_ETAMPES, identifiant animateur : Rémi du BIJ #1914

Instagram : [bjj_etampes](#)

Inscription au BIJ ou par mail pour recevoir notre Newsletter mensuelle.

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
(fermé le jeudi matin).

Le BIJ, un espace ressource pour tous !

Pour s'informer et être accompagné dans différentes démarches utiles à un parcours, ce service de la Ville (label du réseau national IJ) propose un accueil sans rendez-vous.

Les services proposés sont en lien avec des sujets d'actualité jeunesse, et peuvent prendre la forme d'actions collectives, de stages, d'ateliers, de visites d'entreprises, de forums, d'entretien individuel ou collectif. Le BIJ répondra sur les soutiens qui peuvent être mis en place, quelles que soient les questions ou les interrogations sur le parcours.

EXEMPLES DES DISPOSITIFS SOUTENANT LES PARCOURS DES JEUNES

→ **APPUI SUR MESURE pour lutter contre le décrochage scolaire**

Une prise en charge d'un élève est possible au BIJ afin de l'aider à travailler sur un projet quelconque, un comportement, une situation personnelle ou bien pour rencontrer d'autres jeunes témoignant de leurs parcours. En effet, cet outil vient en aide aux établissements, aux jeunes et à leur famille. À travers un programme co-construit avec les équipes enseignantes, les exclusions temporaires peuvent également être prises en charge par les éducatrices spécialisées. Ce dispositif permet d'accompagner également les jeunes en situation de rupture sociale.

En tous lieux, des ateliers de mise en situation, de réflexion, de coaching, de mise en stage sont organisés et personnalisés selon les profils. Ce dispositif de la Ville qui demande une implication des parents s'inscrit en partenariat avec le CIO et la Réussite Éducative.

→ **LE COUP DE POUCE pour soutenir les parcours d'étude et de formation**

Ce dispositif municipal consiste en un accompagnement de projet et un soutien financier. Son objectif est d'apporter des informations, des contacts, des ressources pour la conduite de divers projets qu'ils soient individuels ou collectifs, et ce, quelle que soit leur thématique. À disposition des jeunes Étampois (de moins de 26 ans), ce dispositif est aussi un soutien financier pour leur projet d'études, de formation, de séjour d'études ou de stage professionnel à l'étranger. **La Ville consacre un budget de 50 000 € par an à ce dispositif.**

Les jeunes Étampois doivent constituer un dossier avec le BIJ afin de se présenter devant le jury mensuel « Coup de pouce » et obtenir cette subvention, avant de commencer leur projet.

L'ACCOMPAGNEMENT

DES JEUNES ET DES FAMILLES !

→ LE TREMLIN FORMATION JEUNES pour découvrir un parcours de formation dans l'animation

Composé de 3 sessions (une session théorique, un stage pratique et une session d'approfondissement), le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est proposé chaque année à Étampes. Une session de secourisme, des ateliers pratiques, des modules de technique d'animation... viennent compléter cette formation. Le tout afin de devenir un animateur aux compétences multiples pour travailler l'été ou pour en faire son métier.

→ LES STAGES DE RÉVISIONS SCOLAIRES pour revoir les bases ou approfondir

Pendant les vacances scolaires ou sur des temps périscolaires, différentes formules peuvent être proposées, de l'individuel avec mise en relation avec des profils étudiants ou collectif avec les stages d'une semaine (mathématiques – français-anglais et méthodologie). De plus, pour s'entraîner ou faire ses devoirs, des mises à disposition d'espaces dans les locaux du BIJ sont proposées.

→ MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE pour les études, un stage, un emploi

Le BIJ, du fait qu'il fasse partie du réseau « Eurodesk », peut informer le public sur les dispositifs de mobilité en Europe avec Erasmus+ et sur les autres soutiens possibles pour un départ vers l'étranger quelle que soit la formule choisie ex : corps européen de solidarité, service civique à l'étranger, Visa Vacances Travail...

→ ORIENT'MÉTIERS pour découvrir des secteurs professionnels et avoir de l'ambition à Étampes, pour faciliter la définition d'un parcours scolaire et de formation, tout un panel d'activités est proposé :

Visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels, salon annuel sur un ou plusieurs secteurs d'emploi, des interventions en établissements scolaires et des forums de l'orientation constituent, entre autres, le programme de l'année...

C'est avec le soutien du CIO, de Pôle Emploi et de la Mission Locale, du service Développement économique de la CAESE, des entreprises du territoire et des organismes de formation que ces actions sont conduites. Avec l'appui de ses partenaires, le BIJ accompagne les jeunes vers la découverte de leur territoire et des secteurs qui recrutent... Il participe et organise des jobs dating notamment celui de mars, temps fort avant l'été pour les emplois saisonniers. Ces actions s'inscrivent comme un enrichissement de l'offre des « Parcours Avenir » défini par l'Éducation nationale.

→ PARCOURS LOCAL DE SANTÉ : pour prévenir et prendre soin de soi

Un Rendez-vous Santé est proposé chaque année en avril à la salle des fêtes avec le CDPS, cette journée dédiée à la santé et au bien-être permet de faire le point sur son état de santé grâce aux dépistages, tests, ateliers, animations, expositions et professionnels mobilisés.

En complément, de nombreuses sensibilisations sont mises en place en direction des établissements scolaires sur des sujets d'actualités tels que les addictions, les conduites à risques... Les formats sont variés et s'adaptent au besoin de l'exposition animée, au théâtre, forums ou ateliers. Ces actions peuvent être mises en œuvre pour le 1^{er} et 2nd degré et s'inscrivent comme un enrichissement de l'offre des « parcours éducatifs de Santé » définis par l'Éducation nationale.

→ **PASS'CITOYEN : pour accompagner le devenir adulte**

Forum des préjugés, atelier sur les fondamentaux de la République, atelier être et savoir-être, visites d'institutions, actions autour de la mixité, de la laïcité, rencontres solidaires, point d'actualité et veille d'infos pratiques avec la Newsletter mensuelle... Une offre élargie pour connaître ses droits et ses devoirs.

Ces actions s'inscrivent comme un enrichissement de l'offre des « Parcours Citoyen » définis par l'Éducation nationale.

→ **PASS'CULTURE : pour favoriser l'accès à la culture et élargir ses horizons...**

Le BIJ se positionne comme un acteur ressource et intermédiaire entre les jeunes et l'accès à la Culture. L'objectif étant à la fois de faire découvrir les lieux culturels et artistiques sur le territoire, mais aussi ceux qui existent en dehors, ce qui va permettre aux jeunes d'enrichir leurs connaissances. Plus qu'un simple accès à la Culture, ce sont des outils et des connaissances qui sont proposés aux jeunes pour qu'ils s'en saisissent et les réutilisent dans leur orientation scolaire et leur insertion professionnelle.

Un jeune ouvert d'esprit sur le monde qui l'entoure est un jeune mieux armé à gérer sa vie, aussi bien personnelle que professionnelle.

Des exemples d'actions :

> Journées découvertes des métiers scientifiques

Chaque année, une journée destinée aux femmes est organisée au sein d'une entreprise pour valoriser les parcours scientifiques et inciter la poursuite d'étude dans ce domaine...

Des visites d'universités et de lieux forts de découverte sont proposées (exploradome, synchrotron soleil, musées nationaux, laboratoire...).

> Le BIJ noue des partenariats avec les services culturels de la CAESE et avec les établissements scolaires afin de faciliter l'accès des jeunes à la culture, au patrimoine et à l'art.



L'ACCOMPAGNEMENT

DES JEUNES ET DES FAMILLES !

LES ANTENNES DU BIJ

→ Espace IJ « ZARAFA »

Composé d'une salle de formation équipée en tableau numérique et de postes informatiques permettant l'accueil de groupe pour la pratique bureautique, cet espace situé à Guinette est également un lieu ressource convivial « information jeunesse » de proximité.

Contact

Espace IJ « ZARAFA »

25 Avenue des Meuniers – Tél. : 01 60 80 00 44

Horaires d'ouverture :

Mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Vendredi : de 9 h à 12 h.

Les autres jours sont réservés aux stages et ateliers sur inscription.

→ Le Point Information Jeunesse (PIJ) « Camille-Claudé »

Accessible sans rendez-vous, le PIJ Camille-Claudé met à disposition des outils informatiques, soutient les projets et aide à la recherche de stage... Il propose les mêmes services que ceux développés en Centre-Ville.

Contact

PIJ « Camille-Claudé »

119 bis, boulevard Saint-Michel – Tél. : 01 69 95 50 05

Horaires d'accueil :

Mardi : de 14 h à 18 h.

Mercredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Jeudi : de 14 h à 18 h.

Les permanences du BIJ en établissements scolaires

- Collège Marie-Curie, les lundis de 12 h 30 à 14 h.
- Collège Guettard, les mardis de 12 h 30 à 13 h 30.
- Collège de Guinette, les jeudis de 12 h 30 à 14 h.
- Institution Jeanne d'Arc, les vendredis de 12 h 30 à 14 h.
- Lycée Saint-Hilaire, les lundis de 9 h à 12 h avec éducatrice et les jeudis de 15 h à 16 h 30 avec une informatrice.
- Lycée Nelson Mandela, les mardis de 11 h 30 à 13 h.
- M.F.R Essonne verte, tous les jeudis de 16 h 30 à 18 h.

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE D'ÉTAMPES (EPN)

L'objectif de l'EPN est d'accompagner tous les publics à utiliser Internet et les outils multimédias.

Pour cela l'EPN propose aux jeunes et aux familles une multitude de services en lien avec le multimédia tels que :

Des stages multimédias à chaque vacances (montage photo – vidéo – création de jeux – stop motion...) pouvant aider à la réalisation de support et présentation de dossier scolaire/rapport de stage, un accès libre ou accompagné au poste avec accès au scanner et photocopieur, le soutien aux démarches en ligne, des ateliers ponctuels sur une thématique ou logiciel, un club informatique le mercredi après-midi en face à face ou en ligne.

De plus, l'EPN organise des interventions ponctuelles en « prévention & accompagnement aux usages numériques » pour l'éducation aux médias au sein des établissements scolaires, propose des initiations aux familles à la prise en main des ENT, Pronote et autres outils de communication.

Le multimédia est au service des projets conduits en ville et ses partenaires locaux.

Contact

Espace Public Numérique d'Étampes (EPN)

Adresse et lieu d'inscription BIJ/EPN

12, rue Magne - 01 69 16 17 60.

bij@mairie-etampes.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h puis de 14 h à 18 h (fermé le jeudi matin).

SES ANTENNES :

**QUARTIER DE GUINETTE -
ESPACE IJ ZARAFÀ**

Avenue des Meuniers - 01 60 80 00 44

Horaires d'ouverture

Mercredi : de 9 h à 12 h puis de 13 h 30 à 17 h 30.
Vendredi : de 9 h à 12 h.

Les autres jours sont réservés aux stages et ateliers.

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET DES FAMILLES !

**QUARTIER SAINT-MICHEL - P.I.J CAMILLE
CLAUDEL**

119 bis, boulevard Saint-Michel - 01 69 95 50 05

Horaires d'ouverture

Mardi : de 14 h à 18 h.

Mercredi : de 9 h à 12 h puis de 14 h à 18 h.

Jedi : de 14 h à 18 h.

Les accès aux postes sont libres et les ateliers et stages sont programmés tout au long de l'année.

Les modalités d'inscription

- Une fiche administrative et un règlement intérieur sont à remplir et à signer, sur présentation d'une pièce d'identité.
- Pour les mineurs, un parent doit être présent obligatoirement pour validation.
- Une fois la démarche effectuée un compte vous est attribué. Ce compte permet un accès libre à tous les E.P.N de la Ville.



LE C.I.O (CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION)

Contact

Centre d'information et d'orientation
21, promenades des Prés - 01 69 92 10 60
Direction : Sylvie Pierson
cio-etampes@ac-versailles.fr
www.ac-versailles.fr/cio-etampes

Le CIO est un service public et gratuit de l'Éducation nationale.

Lieu d'écoute et d'accueil pour les collégiens, lycéens, étudiants, jeunes en rupture de scolarité et jeunes adultes. Les psychologues de l'Éducation nationale, spécialisée dans le conseil en orientation, aident et conseillent les jeunes et leur famille dans l'élaboration des projets scolaires et professionnels, ainsi que la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves, grâce à leur expertise en psychologie de l'orientation.

Horaires d'ouverture

Ils reçoivent sans rendez-vous : tous les matins de 9 h à 12 h 30 (sauf le mardi matin : uniquement en accueil documentaire).

Les après-midis sur rendez-vous uniquement :

- Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h.
- Le mercredi après-midi : avec ou sans rendez-vous.
- Le samedi matin : de 9 h 30 à 12 h 30, uniquement sur rendez-vous (selon planning).

Pendant les vacances : Le CIO est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h puis de 13 h 30 à 17 h, rendez-vous le matin, sans rendez-vous l'après-midi.

LE P.A.E.J (POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES)



Contact

Le Point Accueil Écoute Jeunes

10, rue de la Plâtrerie - 01 69 78 36 04
p.a.e.j@oppelia.fr



Horaires d'ouverture

Lundi : de 9 h à 11 h puis de 12 h 30 à 20 h.
Mardi : de 14 h à 20 h.
Mercredi : de 10 h à 13 h puis de 14 h à 20 h.
Vendredi : de 8 h 30 à 13 h.
Samedi : de 8 h 30 h à 12 h 30 puis de 13 h à 17 h.

Le P.A.E.J s'adresse aux jeunes de 10 à 25 ans et à leur famille. Ce lieu d'accueil gratuit respecte les règles de confidentialité et d'anonymat. Les équipes du P.A.E.J soutiennent et aident les jeunes en état de souffrance due à un mal-être, à des tensions familiales, à des difficultés scolaires, à l'emploi, à des addictions, etc.

LE CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE



Contact

Le Centre de Protection Maternelle et Infantile

21, rue Jean-Baptiste-Eynard – 91150 Étampes
01 64 94 04 96

Le centre de P.M.I est un service du Conseil départemental. C'est un lieu de prévention où une équipe médico-psycho-sociale accueille et accompagne les futurs pères et mères, les parents et les enfants de moins de 6 ans.

➤ Le centre propose des consultations médicales et psychologiques sur rendez-vous.

Des ateliers conte sont organisés tous les 1^{er} mercredis du mois.

LE CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ES- SONNE



Contact

Centre de Planification et d'Éducation familiale

21, rue Jean-Baptiste-Eynard - 01 64 94 04 96

Le Centre de Planification et d'Éducation familiale est un lieu d'information et d'écoute. Il est donc possible d'y consulter un médecin, une sage-femme ou encore une infirmière afin d'évoquer des sujets importants tels que la contraception, la contraception d'urgence, la prévention et le dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST), l'IVG, le suivi de grossesse.



Horaires d'ouverture

Centre de P.M.I et du Centre de Planification et d'Éducation familial

Lundi, mardi et mercredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Jedi : de 13 h 30 à 17 h.

Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

L'ACCOMPAGNEMENT

DES JEUNES ET DES FAMILLES !

ATELIERS GROUPE FAMILLES

Contacts et inscriptions

→ **Centre social Jean-Carmet**

1, avenue des Noyers-Patins - 01 60 80 05 29

→ **Centre social Camille Claudel**

119 bis, boulevard Saint-Michel - 01 69 95 50 00

→ **Centre social Croix-de-Vernailles**

16, 17, 19 rue Jean-Étienne-Guettard - 01 69 95 13 60

Ces espaces ouverts aux parents et aux enfants ont pour objectif de créer du lien social, de favoriser l'intégration et de renforcer les rencontres et les échanges.

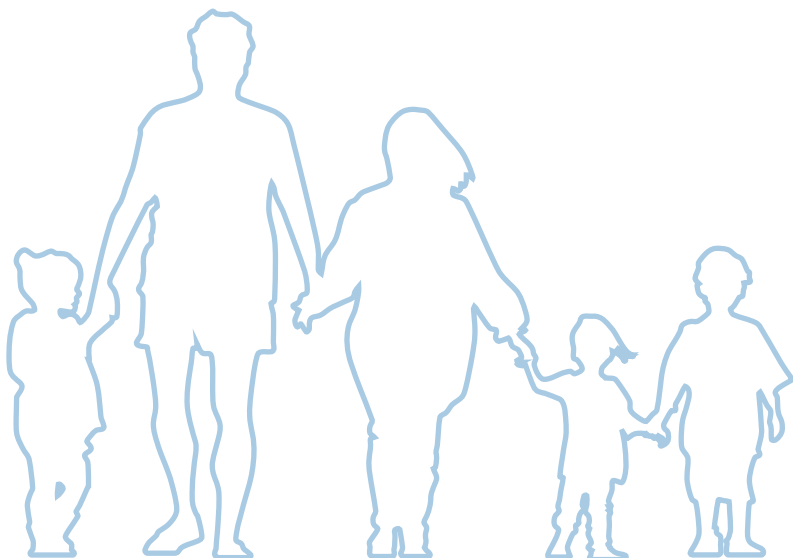
Ces ateliers ont lieu deux fois par semaine à la plateforme multiservices du quartier de la Croix-de-Vernailles et au Centre social Jean-Carmet : les mardis et jeudis de 14 h à 16 h. Et uniquement le jeudi de 14 h à 16 h au centre social Camille-Claudel.

LE JARDIN PARTAGÉ

En partenariat avec l'association La petite tortue, cet atelier consiste en une action collective de jardinage en face des bâtiments 22/24 au centre social de la Croix-de-Vernailles.

LES ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES

Tous les lundis après-midi de 14 h à 16 h à la plateforme multiservices du centre social Croix-de-Vernailles.



LES AIDES BIENVENUES

L'ALLOCATION ÉTAMPOISE DE RENTRÉE

La Ville, par le biais de son CCAS, octroie l'Allocation Étampoise de Rentrée aux familles étamptoises qui ne perçoivent aucune prestation de la CAF afin de les aider à assumer le coût de la rentrée scolaire.

Document à fournir afin de bénéficier de cette aide :

- Pièce d'identité des deux parents ;
- Livret de famille ;
- Justificatif de domicile ;
- Avis d'imposition ou de non-imposition 2019 sur les revenus de 2018 ;
- Les deux derniers justificatifs des prestations CAF (août et septembre) ;
- Certificat de scolarité.

Les inscriptions s'effectueront en septembre 2020 au CCAS, rue des Marionnettes et dans les permanences du Centre Communal d'Action Sociale.

Contacts

➔ **Centre Communal d'Action Sociale**

2 Rue des Marionnettes

Horaires d'ouverture

Lundi : de 13 h 30 à 17 h 30 (Fermé le lundi matin).

Mardi : de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Du mercredi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

PERMANENCES

➔ **Quartier Saint-Michel :**

Centre social Espace Camille-Claudet

119 bis, boulevard Saint-Michel

01 69 95 50 00

Tous les jeudis de 9 h à 12 h.

➔ **Quartier de Guinette :**

Centre social Espace Jean-Carmet

1, avenue des Noyers-Patins

01 60 80 05 29

Tous les jeudis de 14 h à 17 h.

➔ **Quartier Croix-de-Vernailles :**

Centre social Croix-de-Vernailles

16, rue Jean-Étienne Guettard

01 69 95 13 60

Tous les mardis de 14 h à 17 h.

➔ **Pôle de proximité et de services :**

5 ter, boulevard Pasteur

01 82 92 00 06

Le lundi de 13 h 30 à 16 h 30.

LES AIDES BIENVENUES

LA CANTINE À 0,15€

Les familles étampaises rencontrant une situation financière difficile et temporaire peuvent bénéficier d'une facturation réduite à 0,15 €.

L'attribution de ce tarif est soumise à certaines conditions :

- La demande est examinée par la Commission sociale via le Centre Communal d'Action Sociale. Cette mesure est valable 3 mois et peut être reconduite de façon exceptionnelle sur demande de la famille et après réexamen de sa situation.
- L'implication de la famille est indispensable. Elle doit mettre tout en œuvre pour rééquilibrer son budget (dossier de surendettement, suivi budgétaire, régularisation du dossier CAF, indemnités journalières).
- Le quotient familial doit impérativement avoir été calculé.

Important

Si les factures établies avec le tarif préférentiel ne sont pas acquittées, le dispositif est annulé.

Contacts

➔ Centre Communal d'Action Sociale

Rue des Marionnettes - 01 69 92 68 00

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.

Mardi : de 8 h 30 à 18 h.

Le tarif de 1€ peut être accordé pour les études dirigées et les accueils de loisirs pour les familles étampaises temporairement en difficultés financières. Les démarches et conditions sont similaires à celle de la cantine 0,15€.

LES AIDES DE LA CAISSE DES ÉCOLES

La Caisse des écoles est un établissement public communal. De par ses différentes actions, elle contribue à améliorer la qualité de vie scolaire des enfants en participant :

- Aux sorties de fin d'année scolaire et aux spectacles de fin d'année civile par le versement d'une subvention de 1,52 € par élève.
- Aux aides à projets issus des équipes enseignantes (prise en charge des bus, entrée à des spectacles, zoos).
- Au renouvellement des livres dans les bibliothèques scolaires, 150 € versés à chaque école.
- En versant une bourse de rentrée scolaire d'un montant de 16 € aux élèves entrant au CP et 31 € aux élèves passant en 6^e. En offrant un ouvrage à chaque élève quittant le CM2.

Ces sommes sont versées aux familles en septembre.

LE DISPOSITIF COUP DE POUCE

Ce dispositif de la Ville d'Étampes est réservé aux jeunes Étampois (de moins de 26 ans) pour les accompagner à la réussite de leur parcours d'études et de formations. Il s'agit d'une aide complémentaire pouvant soutenir jusqu'à 1 500€ un projet en lien avec un cursus scolaire et/ou une formation. Ce soutien n'intervient qu'après les aides de droit commun (bourse scolaire, de mobilité).

Un dossier est à constituer auprès du Bureau Information Jeunesse (01 69 16 17 60). Présentation du projet par le jeune devant un jury municipal tous les mois.

LE PASS'RENTRÉE

C'est fait pour essayer !

Le Pass'Rentrée, mis en place par la Ville d'Étampes en partenariat avec les associations offre aux jeunes Étampois l'opportunité de pratiquer à l'essai plusieurs disciplines avant de s'inscrire pour l'année.



LES AIDES SUPPLÉMENTAIRES

L'allocation de rentrée scolaire de la CAF. Cette allocation est destinée aux familles dont les enfants ont entre 6 et 18 ans.

- > Le montant est variable selon l'âge de l'enfant.
- > Le versement est soumis à certaines conditions.

LES MONTANTS DES ALLOCATIONS POUR LA RENTRÉE 2020

ÂGES	MONTANTS
6-10 ans	369,95 €
11-14 ans	390,35 €
15-18 ans	403,88 €



Attention !

Les parents d'adolescents de 16 à 18 ans ont obligation de confirmer que leur enfant est toujours scolarisé, étudiant ou apprenti pour la rentrée 2020 sur le site www.caf.fr.

La demande se fait auprès de la CAF ou de la MSA pour les familles non allocataires.

Le site internet www.caf.fr est à votre disposition pour tout savoir sur cette prestation.

LES PERMANENCES CAF.FR :

Des ordinateurs sont tous les jours à votre disposition au Centre social Camille-Claudel afin d'effectuer les démarches sur le site internet de la CAF en toute confidentialité. Un membre de l'équipe est présent pour vous apporter son aide.

LES AIDES BIENVENUES

Nouveau

Les agents du Centre social Jean-Carmet accueillent les familles et les accompagnent dans leurs démarches sur le site caf.fr du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Un agent CAF assure des rendez-vous toute la journée les vendredis.

Contacts

→ Centre social Camille-Claudel :

119 bis, boulevard Saint-Michel - 01 69 95 50 00

Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h puis de 14 h à 18 h.

→ Centre social Jean-Carmet :

1, avenue des Noyers-Patins - 01 60 80 05 29

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

LES AIDES ATTACHÉES AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

Plusieurs aides peuvent être octroyées aux collégiens et lycéens : l'allocation de rentrée scolaire, les bourses de lycée/collège, les bourses au mérite, la bourse de reprise d'étude de 16/18 ans, le fonds social lycéen, le fonds social pour les cantines...

Le secrétariat de l'établissement fréquenté est le principal interlocuteur.

OBTENIR UNE BOURSE

Afin de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse, vous devez utiliser le simulateur de bourse, sur le site

http://www.education.gouv.fr/cid151/aides-financieres-au-lycee.html#Le_simulateur_de_bourse_de_lycee

Les parents doivent se connecter au portail Sclolarité-Services afin d'effectuer la demande de bourse, celle-ci étant généralisée à tous les établissements publics de toutes les académies.

FONDS SOCIAUX

Ils permettent d'apporter une aide exceptionnelle à un élève pour faire face à des dépenses de scolarité (exemple cantine).

LES BONS PLANS

De bons plans pour les familles et les jeunes sont régulièrement sur le Facebook Bijetampes. Vous pouvez en bénéficier en un seul clic !

- Le ticket loisirs jeunes de la CAF : le ticket loisirs jeunes est une aide de la CAF qui permet la prise en charge totale ou partielle des frais d'adhésion afin de **favoriser l'accès aux enfants âgés de 6 à 15 ans** à certaines activités de types sportives, artistiques ou culturelles. Seules les familles allocataires peuvent en profiter, cependant, son attribution est tout de même soumise à certaines conditions. Un formulaire à remplir « Ticket loisirs jeunes » est envoyé automatiquement aux familles concernées, et ce, pour chaque enfant bénéficiaire.

Contact

→ CAF - Site :

www.caf.fr-rubrique « Ma Caf »

Tél. : 0 810 25 91 10

LE TICKET LOISIRS RÉGION

La Région, dans le but de rendre accessible les îles de loisirs à un grand nombre de familles dont le budget est un frein à leur départ en vacances, propose chaque année aux villes de déposer une demande de tickets loisirs.

De ce fait, l'île de loisirs d'Étampes propose la piscine, la luge, l'accrobranche ou encore la patinoire.

► Renseignement auprès des centres sociaux et du BIJ.

LE TREMPLIN CITOYEN DU DÉPARTEMENT

Ce dispositif est un soutien financier de 400 € pour un projet Santé, logement, transport ou d'études et formations.

> Il est destiné aux jeunes Essonnais âgés de 16 à 25 ans qui souhaitent en bénéficier en contrepartie d'un engagement de 40 h de bénévolat (35 h si le jeune a son PSC1).

> **Les démarches peuvent être faites en autonomie auprès du service du Département au 01 60 91 93 65 ou au 01 60 91 93 54** en téléchargeant le dossier sur le site. Ou auprès du BIJ d'Étampes au **01 69 16 17 60** qui accompagne tous les jeunes dans la constitution de leur dossier.

LE DISPOSITIF CULTURES DU CŒUR

L'association nationale « Cultures du cœur » propose à de nombreux partenaires de faire office de relais « cultures du cœur » et, à ce titre, de faire bénéficier les familles (sous certaines conditions), de sorties gratuites telles que des spectacles, du théâtre, du cinéma à Étampes et ses alentours ou en région parisienne.

► Pour découvrir l'offre mise en ligne :

www.culturesducoeur.org

► Pour plus de renseignements, contacter le BIJ ou le Centre social le plus proche de chez vous.



LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Des jeunes actifs et impliqués.



BIJ - 12, rue Magne - 01 69 16 17 60
bij@mairie-etampes.fr

Le CMJ : des jeunes engagés et impliqués pour leur Ville.

Le Conseil Municipal Jeunes est composé d'une cinquantaine d'élèves, élus pour 2 ans à partir du CM2, de toutes les écoles élémentaires d'Étampes. Il fonctionne les mercredis après-midis de septembre à juin.

Le CMJ permet d'associer les jeunes à la vie locale, de développer leur engagement citoyen autour des thématiques telles que :

- Le développement durable
- La solidarité
- La citoyenneté
- La communication
- La santé

Ils ont ainsi à leur actif des projets tels que :

Rencontre inter-génération avec les Aînés et les structures locales, ramassage de déchets, création manuelle pour la protection de la nature, chorale, actions de solidarité avec vente d'objets réalisés par les jeunes, mais aussi la formation aux gestes de premiers secours, participation au Téléthon, création d'une tisanière éphémère...

Les CMJ bénéficient également de sorties pour découvrir nos institutions et ses fondamentaux.



Il existe 2 possibilités afin de suivre l'actualité du CMJ, la page Facebook du BIJ (qui relate quotidiennement les actions) et la Newsletter mensuelle !



LES ACCUEILS DE LOISIRS POUR LES MERCREDIS ET LES VACANCES

Pour répondre aux besoins des parents qui ne peuvent prendre de congés lors des vacances scolaires, un accueil sur mesure leur est proposé pour leurs enfants.

Les accueils de loisirs proposent un éventail d'activités et de sorties en fonction de l'âge des enfants visant à favoriser leur épanouissement et leur autonomie tout en s'amusant.

Les enfants en école maternelle (3-6 ans) sont accueillis au sein des écoles :

- Éric-Tabarly
- Louise-Michel
- Hélène-Boucher

Pour les enfants en école élémentaire (6-12 ans) c'est sur le site de Valnay qu'ils se retrouvent.

Les accueils de loisirs sont ouverts le mercredi et pendant les vacances scolaires toute la journée.

Informations, inscriptions et facturation

Service Enfance de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois-Sud-Essonne
13, rue Saint-Antoine - 01 64 59 27 27

Informations, inscriptions et facturation

Service Enfance de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois-Sud-Essonne

13, rue Saint-Antoine - 01 64 59 27 27

LES ACCUEILS DE LOISIRS DES MAISONS DE QUARTIERS

Pour les 6-11 ans

- Planète Mômes du Centre social Jean-Carmet, réservé aux enfants des quartiers de Guinette et Hauts-Vallons. Il fonctionne de 8 h 30 à 17 h 30 avec ou sans restauration.
- Enfant Prodigue du Centre social Camille-Claudé accueille uniquement les enfants habitant le quartier Saint-Michel. Il est ouvert les mercredis et les jours de vacances scolaires de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
- L'accueil de loisirs de la Croix-de-Vernailles hébergé dans l'extension de l'école Jean-de-La-Fontaine, est destiné aux enfants du quartier. Il est ouvert les mercredis et les jours de vacances scolaires de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Pour les 12-17 ans

- Des animations et des sorties à destination des adolescents sont proposées par les Centres sociaux en accueils de loisirs ouverts de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h à l'école Jean de la Fontaine.
- Centre social Croix-de-Vernailles - Plateforme multi-services hors période scolaire : les mercredis de 14 h à 18 h. Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

À savoir

Les enfants ont la possibilité de participer à ces accueils de loisirs par demi-journée. Pour l'Enfant Prodigue et la Croix-de-Vernailles il n'existe pas de service de restauration.

i Important

Valables pour tous les accueils de loisirs :

- > Les bulletins d'inscription sont à retirer auprès des directeurs des accueils de loisirs.
- > Un certificat médical est obligatoire pour toutes les inscriptions en accueils de loisirs.

i Informations, inscriptions et facturation

→ Centre social Jean-Carmet

1, avenue des Noyers-Patins
01 60 80 05 29

→ Centre social Camille-Claudel

119 bis, boulevard Saint-Michel
01 69 95 50 00

→ Centre social Croix-de-Vernailles

16, 17, 19 rue Jean-Étienne-Guettard
01 69 95 13 60



LES MAISONS DE QUARTIER

Véritables espaces d'accueil, d'échanges et de rencontres, parfaitement intégrées dans la vie des quartiers, les Maisons de quartier développent, en partenariat avec les associations, de nombreuses actions éducatives et de loisirs à destination des familles.

Le Centre social Jean-Carmet

De 0 à 3 ans : atelier d'éveil artistique et racontines ;

De 3 à 12 ans : atelier d'arts plastiques.

Le Point Lecture : ouvert à tous les âges, cet espace dédié à la lecture ou à l'emprunt de livres est aussi réservé aux jeux et aux activités le mercredi après-midi. Ce service est gratuit et est ouvert les lundis, mardis, jeudis, et vendredis de 17 h à 19 h et les mercredis de 11 h à 12 h puis de 14 h à 17 h.

Atelier groupe de famille : le mardi après-midi de 14 h à 16 h

Le Centre social Camille-Claudel

De 0 à 3 ans : atelier d'éveil artistique « Les souris vertes ».

Pour tous les âges : le Pôle du savoir et de la connaissance dispose de 5 000 livres et de jeux de société à consulter ou à emprunter. **Dans cet espace sont également organisés des ateliers de loisirs :** arts plastiques, modelage, sophrologie, initiation à l'utilisation de tablettes, des expositions, des spectacles jeunes publics.

Les portes ouvertes : le mercredi 9 septembre pour le Centre social Jean-Carmet. Le mercredi 16 septembre pour le Centre social Camille-Claudel.

Ces portes ouvertes donnent l'occasion de découvrir les ateliers proposés, de s'inscrire, de rencontrer les animateurs des Maisons de quartiers, les associations et les permanenciers présents toute l'année.

Le Centre social de la Croix-De-Vernailles

De 1 à 3 ans : atelier d'éveil artistique, tous les jeudis matins de 10 h 30 à 11 h 30 à la plateforme multiservices.

De 6 à 11 ans : accueil de loisirs à l'extension de l'école Jean de la Fontaine.

De 12 à 17 ans : accueil de loisirs à la plateforme multiservices.

Pour la famille : ateliers « Cuisine en famille » un samedi matin par mois.

Les ateliers « parent thèse » : tous les mardis et jeudis hors période des vacances scolaires.

PÔLE DE PROXIMITÉ ET DE SERVICES

Le Pôle de proximité et de services offre aux habitants des quartiers de Saint-Gilles, Saint-Martin et Petit-Saint-Mars un espace convivial où sont à leur disposition :

- Une équipe composée d'animateurs sociaux et d'éducateurs.
- Un soutien à la réussite scolaire.
- Des permanences pour être accompagné et écouté (CCAS, bailleur, écrivain public).

Informations, inscriptions

➔ **Centre social Jean-Carmet**
1, avenue des Noyers-Patins
01 60 80 05 29

➔ **Centre social Camille-Claudel**
119 bis, boulevard Saint-Michel
01 69 95 50 00

➔ **Centre social de la Croix-de-Vernailles**
16,17,19, rue Jean-Étienne-Guettard
01 69 95 13 60

➔ **Pôle de proximité et des services**
5 ter, boulevard Pasteur - 01 82 92 00 06
Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 18 h.

LE PÔLE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DES QUARTIERS

Contact

Le Pôle de développement culturel des quartiers

Centre social Espace Jean-Carmet
1, avenue des Noyers-Patins - 01 60 80 05 29

Un accès à la Culture pour tous !

Les habitants des quartiers de Guinette, Croix-de-Vernailles et Saint-Michel ont la possibilité d'assister à de multiples représentations telles que des concerts, des spectacles ou encore des pièces de théâtre. Le billet d'entrée leur permettant d'accéder à ce service est à 3 € pour les moins de 18 ans et 5 € pour les 18 ans et plus.

LE STUDIO DE RÉPÉTITION



Centre social Espace Jean-Carmet

1, avenue des Noyers-Patins
01 60 80 05 29

Un studio de répétition professionnel a été aménagé au Centre social Espace Jean-Carmet. Il est entièrement équipé, insonorisé et climatisé et peut de ce fait, accueillir tous les musiciens (qu'il soit un groupe ou seul) de tous âges et de tous niveaux.

LE SERVICE ANIMATION DU PATRIMOINE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



Le service du patrimoine - Pays d'art et d'histoire

Hôtel Anne-de-Pisseleu - Place de l'Hôtel-de-Ville
-et-des-Droits-de-l'Homme

Renseignements et réservations auprès de l'Office
de Tourisme d'Étampes.

01 69 92 69 00

tourisme@caese.fr

Facebook Musée et Pays de l'Étampois - Facebook
LaCAESE

Le Pays d'Art et histoire de l'Étampois vous propose des visites découvertes, conférences, visites insolites et événements à réaliser en famille ou entre amis tout au long de l'année.

LE MUSÉE INTERCOMMUNAL D'ÉTAMPES



Cour de l'Hôtel-de-Ville

Place de l'Hôtel-de-Ville-et-des-Droits-de-l'Homme
01 69 92 69 12 - musee@caese.fr

Facebook Musée et Pays de l'Étampois

Facebook LaCAESE

Par le biais de ses nombreuses disciplines et multiples collections, le Musée intercommunal d'Étampes retrace toute la vie locale :

- La paléontologie, l'archéologie, les Beaux-Arts, l'art contemporain et l'ethnologie.
- Le service pédagogique participe également aux projets de classes pour tous les niveaux scolaires. Des ateliers viennent compléter les visites du Musée.
- Les enfants pourront bénéficier d'ateliers de sensibilisation au patrimoine local et aux collections du Musée qui seront organisés tout au long de l'année.



Nouveauté : télécharger gratuitement l'application touristique de l'agglomération pour découvrir le territoire autrement (sur Google play et App Store)

LES ARCHIVES MUNICIPALES



Contact

Les Archives municipales

4, rue Sainte-Croix -01 64 94 85 07
archives.municipales@mairie-etampes.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi sur rendez-vous

Pour tout savoir sur la Ville d'Étampes et son histoire, ainsi que celle de sa Région depuis le Moyen Âge, il s'agit du lieu propice. En effet, il est possible d'y consulter gratuitement les documents sur place.

Un cycle de conférences est proposé tous les samedis de l'année (sauf de mi-juillet à la mi-août).



À savoir

Une pièce d'identité doit être présentée afin de consulter les archives. Il n'est pas nécessaire d'être majeur. Le prêt à domicile n'est pas envisageable, cependant, la prise de photos numérique est autorisée.

L'ATELIER D'ARTS PLASTIQUES



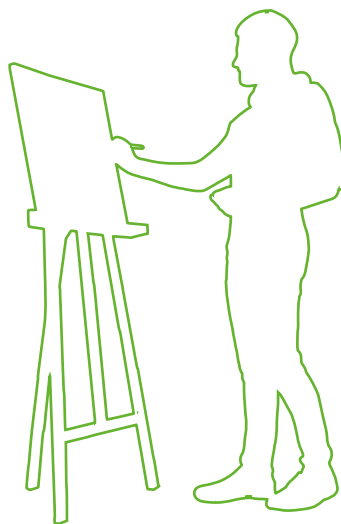
Contact

L'atelier d'Arts Plastiques

11, rue de la Vigne
Inscriptions auprès du Service Culturel à l'Hôtel Anne de Pisseleu
service.culturel@caese.fr
01 69 92 69 07 - N° de l'atelier : 01 64 94 88 70
(aux heures de cours)

Les enfants âgés de 7 ans et plus peuvent, du lundi au vendredi, accéder à l'Atelier d'Arts Plastiques. De plus, des cours y sont aussi consacrés aux lycéens afin de les aider à préparer leur option pour le BAC.

Une équipe de professionnels aide les enfants à développer leurs capacités créatrices en leur enseignant différents types de cours tels que le dessin, les modes de peinture (aquarelle, pastel, gouache, peinture à l'huile) et même la gravure.



LE THÉÂTRE INTERCOMMUNAL



Le Théâtre intercommunal

Rue Léon-Marquis
Réservations et renseignements
service.culturel@caese.fr - 01 69 92 69 07
Page Facebook : Théâtre intercommunal d'Étampes

Le Théâtre intercommunal d'Étampes est soutenu par le Conseil départemental de l'Essonne pour sa programmation et ses actions culturelles dans le cadre du Contrat Culturel du Territoire.

De nombreuses représentations sont dédiées au public scolaire et des séances d'actions culturelles sont organisées régulièrement en amont des spectacles, au sein des écoles, des collèges et des lycées du territoire.

Des spectacles adaptés aux tout-petits sont proposés tout au long de l'année. Les spectacles sont proposés à des tarifs très accessibles (de 3 à 15 €, exceptionnellement 20 € pour les programmations « têtes d'affiche »).

Du 12 mars au 14 avril 2021, le Théâtre intercommunal propose « J'veux sortir », le mois du jeune public. Vous y retrouverez 5 spectacles de théâtre, musique et danse pensés tout spécialement pour les 2-10 ans.

- > **Un abonnement permet la découverte de 4 spectacles pour 50 €.**
- > **La carte famille à 30 € comprend 2 billets adultes et 2 billets enfants pour un même spectacle.**

CINETAMPES



CINÉtampes

Théâtre intercommunal d'Étampes - Rue Léon-Marquis Renseignements au service culturel intercommunal cinetampes@caese.fr - 01 69 92 69 14

Salle Art et essai, CINÉtampes propose du cinéma d'auteurs, des films d'animation, des documentaires, des soirées thématiques (Ciné-Philo ou Ciné-Peinture, et Ciné-concerts...)

CINÉtampes travaille aussi en étroite collaboration avec les établissements scolaires de la ville et la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne avec les dispositifs « École », « Collège » « Lycéens et apprentis au cinéma ».



LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE (SERVICE INTERCOMMUNAL)



Conservatoire à rayonnement intercommunal de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne

19 bis, rue Louis-Moreau - 01 64 59 26 76

conservatoire.etampes@caese.fr

Plus d'informations sur www.etampois-sudesonne.fr

Donner le goût et les moyens de jouer ensemble, faire partager la musique, telle est la mission du Conservatoire intercommunal.

Les ateliers instrumentaux et vocaux (jazz, classique, musiques actuelles et traditionnelles, MAO...) font partie de l'apprentissage individuel.

Une filière voix a été créée l'année dernière pour les jeunes de 8 à 20 ans. Elle comprend une formation vocale complète ainsi que l'acquisition de bases de l'accompagnement au piano/guitare. Recrutement sur audition.

Nouveauté pour la rentrée : Création d'une classe instrumentale de hautbois.



L'option facultative de musique au baccalauréat est proposée aux lycéens de terminale.

BIBLIOTHÈQUE DIANE-DE-POITIERS



Bibliothèque Diane-de-Poitiers

4, rue Sainte-Croix - 01 64 94 05 65

bibliotheques.caese.fr

Horaires d'ouverture : mardi : de 14 h à 18 h - mercredi : de 9 h à 18 h - vendredi : de 14 h à 19 h - samedi : de 9 h à 17 h.

La Bibliothèque intercommunale Diane-de-Poitiers permet d'emprunter gratuitement des livres, des films, des CD et des revues.

La bibliothèque, c'est aussi tout au long de l'année : des ateliers, des expositions, des spectacles, des ateliers loisirs créatifs, des ateliers jeux vidéo... à retrouver sur le portail :

bibliotheques.caese.fr



Des postes informatiques sont désormais à disposition pour les révisions scolaires, des recherches et des démarches en ligne.

- > **Pour les 0 à 4 ans** : Rendez-vous réguliers avec Les Racontines musicales et en mai, temps fort autour de la lecture et de l'éveil culturel du tout-petit.
- > **Pour les 5 ans et plus** : Des heures du conte, rencontres et ateliers jeux de société ainsi que des événements autour des thématiques suivantes :
 - Halloween
 - La bande dessinée
 - Installation d'une grainothèque
- > **Pour les 6 ans et plus** : Atelier B1bliOGam3s, le rendez-vous mensuel qui met à l'honneur le jeu vidéo avec des ateliers découvertes et des tournois et temps fort en février autour de la culture vidéo-ludique avec exposition, conférence, rétrogaming...
- > **Pour les 8 ans et plus** : hack@ctu c'est le rendez-vous pour les mordus de mangas et BD et de nombreuses animations autour des jeux vidéo !

BIBLIOTHÈQUE ULYSSE

Contact

Bibliothèque Ulysse

6-8, rue Jean-Étienne-Guettard - 01 69 78 06 67

Horaires d'ouverture : mardi : de 16 h 30 à 18 h -
mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h - samedi :
de 14 h à 17 h.

Un très large choix de livres (albums, romans, bandes dessinées, mangas, documentaires) ainsi que des DVD sont mis à la disposition des enfants de 0 à 14 ans par la bibliothèque Ulysse.

De plus, des animations, des ateliers, des spectacles ainsi que des expositions sont régulièrement proposés.

- **Pour les tout-petits et leurs accompagnants :** Les P'tites oreilles, séances d'éveil pour partir à la découverte du livre autour d'histoires, de comptines et jeux...
- **Pour les 5 ans et plus :** Ateliers jeux de société, pour se divertir, partager des moments de convivialité et découvrir ou redécouvrir une multitude de jeux.

A noter

Les programmes complets des animations de ces deux bibliothèques sont disponibles sur le site Internet :

bibliotheques.caese.fr et sur www.etampes.fr>guides

Modalités de prêt valables pour l'ensemble des bibliothèques :

Il suffit de présenter un justificatif de domicile et une autorisation parentale (pour les enfants mineurs) afin de s'inscrire et obtenir sa carte de lecture gratuitement.

LIRE ET FAIRE LIRE

Dans les écoles élémentaires Les Prés, Jacques-Prévert et l'école maternelle Louise-Michel, un rendez-vous intergénérationnel a lieu une fois par semaine et est animé par des bénévoles dans le but de donner aux enfants l'envie de lire.





Guide de la Rentrée

20/21

LA FRANCE, UN PAYS LAÏC

« La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture.

L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïc à tous les degrés est un devoir de l'État. »

Préambule de la Constitution de la IV^e République.

« La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte. »

Article 2 de la loi du 9 décembre 1905.

« La Laïcité constitue une conquête à préserver et à promouvoir, de portée universelle. »

Henri Pena-Ruiz.

www.etampes.fr

Facebook : MairieEtampes

Twitter : @MairieEtampes

Instagram : @mairieetampes